Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 modifié par le Règlement (UE) 2020/878

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 modifié par le Règlement (UE) 2020/878

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Nom du produit : Parfum Ananas

Utilisation identifiée pertinente : Parfum pour bougies et fondants

Utilisation déconseillée : Toute autre utilisation non spécifiée

Fournisseur : Aromas of Elegance

Date de la version: 31/05/2025

Centre antipoison Belgique : Centre Antipoisons - +32 (0)70 245 245

Centre antipoison France: ORFILA (INRS) - +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

Classification du mélange selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] :

- H226 : Liquide et vapeurs inflammables
- H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
- H315 : Provoque une irritation cutanée
- H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
- H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques
- H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Mélange de matières premières aromatiques

- (4R)-1-methyl-4-prop-1-en-2-ylcyclohexene (dextro-limonene) | CAS: 5989-27-5 | EINECS: 227-813-5 | H226, H315, H317, H400 | 10%
- Linalool | CAS: 78-70-6 | EINECS: 201-134-4 | H226, H304, H315, H317, H319, H400, H412 | 0-5%
- Furaneol | CAS: 3658-77-3 | EINECS: 222-908-8 | H315, H317, H319 | 0-5%
- Methyl hydrogenated rosinate | CAS: 8050-15-5 | EINECS: 232-476-2 | H302, H314, H317 | 0-5%
- Allyl caproate | CAS: 123-68-2 | EINECS: 204-642-4 | H301, H311, H331, H400, H412 | 0-5%

SECTION 4: Premiers secours

- Inhalation : Transporter la victime à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise.

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 modifié par le Règlement (UE) 2020/878

- Contact avec la peau : Laver immédiatement à grande eau avec du savon. Retirer les vêtements contaminés.
- Contact avec les yeux : Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un ophtalmologue.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction : Poudre chimique, mousse, CO2. Ne pas utiliser d'eau en jet.
- Dangers : Vapeurs inflammables, formation de produits de combustion toxiques.
- Protection : Appareil respiratoire autonome, tenue de protection complète.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles : Ventiler. Éviter tout contact direct avec le produit.
- Précautions environnementales : Éviter l'entrée dans les eaux ou les canalisations.
- Méthodes de nettoyage : Absorber avec des matières inertes. Mettre en récipient étanche.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- Manipulation : Utiliser dans un endroit ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Stockage: Conserver dans un endroit sec et frais, dans des récipients bien fermés.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Valeurs limites : Non définies pour le mélange.
- Protection respiratoire : Masque si ventilation insuffisante.
- Protection cutanée : Gants résistants aux produits chimiques.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité.
- Protection de la peau : Vêtements de protection.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

- Etat : Liquide

- Couleur : Jaune clair

- Odeur : Fruitée (ananas)

- pH : Non déterminé

- Point d'éclair : Environ 65°C

- Densité: ~0,92 g/cm3

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 modifié par le Règlement (UE) 2020/878

- Solubilité : Insoluble dans l'eau

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

- Réactivité : Aucun danger réactif connu.
- Stabilisé : Stable dans les conditions normales.
- Conditions à éviter : Températures élevées, flammes, étincelles.
- Produits de décomposition : CO, CO2, composés organiques volatils.

SECTION 11: Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë : Risque par ingestion, contact prolongé ou inhalation prolongée.
- Irritation cutanée/oculaire : Irritant pour la peau et les yeux.
- Sensibilisation : Peut provoquer une sensibilisation cutanée.
- Toxicité chronique : Aucune donnée disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

- Ecotoxicité : Toxique pour la faune aquatique.
- Persistance/dégradabilité : Composants partiellement biodégradables.
- Bioaccumulation : Possible selon les composants.
- Mobilité : Produit peu mobile dans le sol.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- Élimination du produit : Ne pas jeter dans les eaux usées. Incinération contrôlée conforme aux règles locales.
- Élimination des emballages : Recyclage ou élimination comme déchet dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

- ADR/RID : Produit non classé dangereux pour le transport (quantité < seuil).
- IMDG : Considéré dangereux si transporté en vrac.
- IATA : Conditions de transport sous réserve de classification.

SECTION 15: Informations réglementaires

- Conforme au Règlement REACH.
- Aucune restriction connue pour l'usage mentionné.

Conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 modifié par le Règlement (UE) 2020/878

- Étiquetage conforme au Règlement CLP.

SECTION 16: Autres informations

- H226 : Liquide et vapeurs inflammables
- H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
- H315 : Provoque une irritation cutanée
- H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
- H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques
- H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets à long terme
- Cette FDS est basée sur les connaissances actuelles et les données disponibles à la date d'émission. L'utilisateur est responsable d'évaluer les risques d'utilisation et d'assurer la conformité réglementaire.